

# RAPPORT ANNUEL 2012-2013



**ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS  
SOCIAUX ET TRAVAILLEUSES SOCIALES  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

C.P. 1533, STATION A,  
FREDERICTON, (N.-B.) E3B 5G2  
TÉLÉPHONE: 1-877-495-5595  
TÉLÉCOPIEUR: (506) 457-1421  
COURRIEL: nbasw@nbasw-atsnb.ca

## RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2013 a été une année mouvementée pour l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. Je profite une fois de plus de l'occasion qui m'est donnée de donner aux membres de notre association une mise à jour sur les activités de l'association depuis la dernière assemblée générale annuelle. Tout d'abord, j'aimerais remercier le chapitre de Moncton et la Première nation d'Elsipogtog de nous avoir accueilli pour notre assemblée générale annuelle sur le territoire de la Première nation d'Elsipogtog. C'était l'occasion par excellence d'apprendre et de partager des connaissances. Nous avons eu le grand plaisir de partager l'expérience avec la collectivité et d'écouter le lieutenant-gouverneur, l'honorable Graydon Nicholas, TSI.

Le Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social, le CCORTS, a tenu son assemblée générale annuelle en septembre 2012 et a tenu des élections pour des postes au sein du conseil. Annie Rickett, la registraire du Nouveau-Brunswick, a été élue à titre de vice-présidente du CCORTS pour un mandat de deux ans. Elle a reçu de l'appui solide de ses collègues à l'échelle du pays, et ses nouvelles fonctions lui permettront de jouer un rôle de chef de file au sein de l'organisme national. Il est très important que, à mesure que les organismes et les associations évoluent, ils reposent sur une assise solide en matière de réglementation, et notre association peut profiter du fait d'avoir voix au comité exécutif du conseil.

En outre, le Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social a achevé son rapport sur le profil de compétences des travailleuses et travailleurs sociaux débutants

à l'échelle nationale. Le rapport sur le profil des compétences intitulé *Profil des compétences des travailleuses sociales et travailleurs sociaux débutants au Canada* détaille les éléments, les objectifs et l'utilité d'un grand nombre de compétences minimales en travail social. Le document, qui a été appuyé à l'échelle nationale par Ressources humaines et Développement des compétences Canada, est essentiel pour la mobilité de la main-d'œuvre et l'Accord sur le commerce intérieur au Canada. Le rapport définitif a été présenté au Conseil d'administration de l'ATSNB et accepté par celui-ci et a été présenté en avril à la Association of Social Work Boards (ASWB), au Texas. Le CCORTS élaborera au cours de l'année qui vient un site Web assorti de liens vers les organismes de réglementation provinciaux et visant à rehausser son profil et à renforcer la réglementation à l'échelle nationale. Le CCORTS élaborera aussi une structure de gouvernance au cours de la prochaine année, et je participerai au comité chargé de l'élaboration de la structure. Au cours de l'année qui vient, le conseil national devrait jouer un rôle plus visible et être plus accessible aux membres de l'ATSNB ici au Nouveau-Brunswick.

Le thème de la Semaine du travail social de cette année, *Les travailleurs sociaux à la défense des programmes sociaux pour un Canada plus fort*, a été très pertinent, étant donné la situation actuelle aux échelles provinciale et nationale. La semaine, qui a été soulignée du 18 au 22 mars, a donné lieu au sein des chapitres et dans l'ensemble de la province à de bonnes discussions et à de bonnes activités portant sur les transferts sociaux et les services dispensés aux

membres les plus vulnérables de notre société. L'Association canadienne des travailleurs sociaux (l'ACTS) a vraiment ouvert la voie et donné l'orientation aux efforts visant à sensibiliser la population à des questions sociales qui touchent le tissu social de notre pays. J'invite les membres de notre association à visiter le site Web de l'ACTS et à lire les communiqués, les publications, les bulletins et les rapports que l'association rédige à l'intention des professionnels en travail social.

La *Loi de 1988 sur l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick* est une bonne mesure législative, et nous en sommes fiers, mais, en raison du temps qui s'est déroulé depuis son adoption et l'évolution de notre profession, nous devons veiller à ce que notre loi tienne compte des pratiques actuelles. Avant que notre association entreprenne la révision de la loi, qui s'avérera longue et coûteuse, le bureau déploie des efforts pour faire en sorte que la loi soit appliquée comme il faut par notre association. Les politiques et les guides sont étudiés et révisés afin de tenir compte des tendances actuelles de la pratique. La démarche visant la révision des politiques permettra à l'association de mieux cerner les lacunes dans la loi actuelle qui régit notre profession avant d'entreprendre sa révision.

Nous sommes très chanceux d'avoir un Conseil d'administration complet et actif qui se réunit quatre fois par année et tient des téléconférences et échange des courriels innombrables. La diversité de notre conseil nous permet d'avoir des échanges constructifs et fructueux afin d'atteindre notre objectif commun de faire progresser la

## RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE (CONT.)

profession tout en assurant la sécurité de la population. L'une des réalisations les plus importantes de l'année a été de donner à nos membres l'accès à l'inscription par voie électronique. Les membres peuvent s'inscrire, signaler leurs heures de perfectionnement professionnel, verser leur cotisation et imprimer une carte de membre. Nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un grand pas en avant pour notre association qui nous permet de jouer un rôle de chef de file à l'égard d'autres associations professionnelles et collègues au Nouveau-Brunswick. J'aimerais remercier nos membres de leur patience et de leur appui pendant l'élaboration des procédures plus conviviales. Nous en sommes satisfaits, et nous planifions des activités qui permettront de profiter de notre système d'inscription par voie électronique.

Le personnel du bureau de l'ATSNB a

été très occupé au cours de l'année en raison d'un grand nombre de nouvelles activités passionnantes: Annie a assumé un nouveau rôle en tant que vice-présidente du Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social, Miguel copréside le comité chargé d'améliorer l'accès aux soins de santé primaires et la prestation de ces services au Nouveau-Brunswick, Martine fait partie du Conseil d'administration du Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale et Denise s'occupe de l'administration des affaires du bureau et du personnel. Les membres de l'ATSNB devraient être très fiers du travail assidu qu'accomplissent les membres du personnel de l'association et du dévouement dont ils font constamment preuve.

Je tiens à remercier les membres de notre association de leur participation et

de leur dévouement envers l'association. J'invite tous les membres qui n'ont pas participé aux activités de l'association d'y participer, que ce soit au niveau de votre chapitre local, du conseil provincial ou d'un des nombreux comités de travail qui font progresser les affaires de notre association. Comme nous le savons tous, notre association est seulement aussi forte que ses membres.

Je ne peux pas croire que mon mandat de deux ans à titre de présidente de l'ATSNB tire à sa fin. C'était vraiment un honneur de représenter l'association et je suis très contente d'avoir eu une vaste gamme d'expériences. Je suis très fière d'être travailleuse sociale, et je le dis très souvent. Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion d'être présidente de l'association.

Respectueusement soumis,  
Barb Whitenect, T.S.I.

## RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

### Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice financier. Les réunions ont permis aux membres du conseil de discuter de diverses initiatives et préoccupations des chapitres, ainsi que des projets spéciaux, de l'administration de l'association et d'autres questions importantes. Je veux profiter de l'occasion pour remercier les membres du Conseil d'administration pour leur direction et leur engagement continus à l'égard de l'association afin de remplir notre double mandat.

### Dotation

Je tiens, tout d'abord, à exprimer ma reconnaissance sincère à Denise St. Laurent, notre Adjointe administrative, à Martine Paquet, notre Consultante en travail social et à Annie Rickett, notre registraire, et à les remercier. Leur dévouement envers l'ATSNB est tout à

fait évident, grâce à leur travail assidu et leur apport constant, à titre de membres de l'équipe visant à améliorer notre association et à remplir notre mandat. Je veux aussi informer les membres que j'ai effectué l'évaluation du rendement de l'ensemble du personnel et que toute l'équipe a surpassé les attentes. J'aimerais aussi souligner les efforts formidables qu'a déployés, Ashleigh Ramsay, étudiante d'été et bénévole, et Emma Mathieson, qui faisait partie de l'équipe de transition vers le système d'inscription et de cotisation en ligne. Trois étudiantes en travail social ont fait leur stage au sein de l'association, Samantha Judge, Jocelynn Thompkins et Emily Smith et ont contribué à la rédaction de matériaux pour la formation en déontologie et l'exercice de la profession du travail social auprès des Premières Nations. Je vous invite à lire les rapports rédigés par les membres du personnel pour voir à quel point chaque personne participe à de nombreuses

initiatives qui visent à remplir notre mandat double de protection du public et de promotion de la profession. Il est évident que j'ai une équipe incroyable et compétente au bureau!

### Comités de l'ATSNB

J'aimerais remercier tous les bénévoles qui siègent à nos comités permanents et spéciaux pour leur dévouement continu envers l'association. La participation de chacun et de chacune est essentielle pour remplir le double mandat de notre association. Merci! Le Comité d'éducation, le Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles, le Comité d'action sociale, le Comité des règlements administratifs, les comités spéciaux, le Comité d'examen et le Comité des plaintes sont tous très occupés, comme vous pouvez le constater en lisant leurs rapports. J'ai le plaisir de signaler que tous les comités permanents sont actifs.

## RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (CONT.)

Si vous voulez faire partie d'un comité, n'hésitez pas à communiquer avec moi au bureau. Je veux souligner brièvement le travail continu du comité spécial de révision de la loi. La révision de la loi est une initiative importante à long terme. Par conséquent, il a été décidé, en collaboration avec le nouveau conseiller juridique de l'association et le Conseil d'administration, que l'association doit optimiser l'application de la loi qui régit notre profession du travail social. Ainsi, Les politiques et les procédures liées au processus de traitement des plaintes font l'objet d'une étude. Le nouveau manuel de politiques et de procédures pour le Comité des plaintes permettra d'appliquer la loi et comprendra notamment un mécanisme de médiation. Une ébauche du manuel sera présentée au Conseil d'administration pendant notre première réunion de l'exercice financier qui commence. La prochaine étape du projet de révision de la loi vise le renouvellement des politiques et procédures liées au Comité de discipline afin d'optimiser l'application de la loi qui régit notre association. Une fois la loi pleinement appliquée, le Conseil d'administration cernerá des lacunes et proposera aux membres des recommandations dans un processus de consultation.

### Relations gouvernementales

L'ATSNB continue à faire la promotion de notre profession et à créer des liens avec tous les paliers du gouvernement. On continue de demander à l'ATSNB de participer aux consultations et aux annonces importantes du gouvernement, et notamment aux activités suivantes: réunions et conférence nationale du Conseil canadien des défenseurs des enfants et de la jeunesse; petit déjeuner avec le premier ministre pendant lequel ce dernier a lancé le rapport du défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick sur l'État de l'enfance; partenariat avec le ministère de la Justice pour tenir un atelier de

deux jours sur l'aliénation parentale et un atelier sur le droit de garde et l'évaluation; réunions continues avec des hauts fonctionnaires pour discuter des questions de politique sociale et de réglementation.

J'ai l'honneur de signaler que j'ai été élu à titre de coprésident du comité des opérations et des services, qui est chargé d'opérationnaliser les politiques visant le renouvellement des soins de santé primaires conformément au document intitulé *Cadre des soins de santé primaires* du ministère de la Santé. Il s'agit d'une excellente occasion de continuer à faire la promotion de notre profession en contribuant à l'élaboration du modèle néo-brunswickois de prestation de soins de santé primaires et d'équipes de santé familiale. Le groupe de travail est composé notamment de médecins de famille, de la Société médicale du Nouveau-Brunswick, de pharmaciens, de représentants du Réseau de santé Horizon et du Réseau de santé Vitalité, du Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé et de membres des professions de la santé complémentaires.

En 2010, l'ATSNB, en partenariat avec le CMMF, a reçu de la part de Condition féminine Canada un financement s'élevant à 204 850 \$ pour un projet qui habilitera des femmes anglophones, francophones et autochtones du Nouveau-Brunswick qui ont été victimes de violence conjugale à mieux comprendre les obstacles qui les empêchent de mener une vie plus saine et sécuritaire. Le projet améliorera aussi la formation donnée aux travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick à cet égard. Les femmes formeront un comité de travail chargé d'évaluer, en tenant compte des sexospécificités, un programme de formation en travail social offert dans la province, afin de s'assurer qu'il tient compte de la situation des femmes survivantes. Un réseau de soutien sera mis sur pied à l'échelle de la province

et de nouveaux outils seront élaborés, lesquels respecteront les différences culturelles. Le projet pilote de 24 mois tire à sa fin, et l'association travaille de concert avec les partenaires en vue du lancement au début de l'exercice financier qui commence.

Le partenariat avec le ministère de la Santé et le ministère des Services Nouveau-Brunswick visant l'inscription en ligne et les paiements par voie électronique a permis d'offrir ces services à nos membres cette année. Ce partenariat novateur a porté ses fruits. Il s'agit non seulement d'une mesure qui permet à notre association de réaliser des économies, mais il améliore l'efficacité et la reddition de comptes à l'égard du processus d'inscription, dans l'intérêt supérieur des membres et des employeurs. Même si quelques défis se sont posés, la majorité des inscriptions sont accomplies sans problème. L'apport des membres à cet égard a été très positif, et ils apprécient beaucoup le système convivial.

### Création de liens, services aux membres et promotion de la profession

L'association continue de créer des liens, de faire la promotion de notre profession et d'améliorer les services que nous assurons aux membres. Je suis très heureux de signaler que la majorité des comités sont dotés de membres très actifs. Je profite de l'occasion qui m'est donnée de remercier les membres de tous les comités de leur dévouement et des efforts qu'ils déploient au nom de l'association. J'invite tous les membres à lire les rapports des comités. Une telle participation rend notre association plus forte!

L'ATSNB continue à travailler de concert avec diverses coalitions et campagnes afin de trouver des solutions à des questions de justice sociale particulières. L'ATSNB est partenaire

## RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (CONT.)

des groupes suivants : le Front commun pour la justice sociale, la Coalition pour l'équité salariale, la campagne dignité pour touTEs, la campagne Je suis prêt à être témoin, le Principe de Jordan et la coalition du N.-B. pour la couverture des médicaments onéreux, pour n'en nommer que quelques-uns.

L'ATSNB continue de participer à l'élaboration d'un réseau de tous les organismes de réglementation du domaine de la santé au Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une excellente occasion de collaborer avec nos homologues du domaine de la santé dans des discussions sur les questions importantes et de créer des liens permettant de faire la promotion des

pratiques exemplaires en matière de réglementation dans notre domaine.

Divers médias continuent d'inviter l'ATSNB à s'exprimer sur des questions particulières. Des entrevues ont été publiées ou diffusées aux niveaux national et provincial. L'ATSNB émet de manière proactive des communiqués et des lettres à la rédaction portant sur des questions de travail social, et nous continuons à communiquer des annonces pour célébrer les réalisations des membres de l'ATSNB.

L'ATSNB continue de faire la promotion de notre mandat auprès des étudiants et étudiantes en travail social des deux programmes en travail social ; pour

de plus amples renseignements, veuillez consulter les rapports de la registraire et de la consultante en travail social

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec nous. L'association vous appartient! Je tiens à vous assurer que nous sommes toujours prêts à discuter des questions, à entendre de nouvelles idées et à cerner des solutions proactives.

Respectueusement soumis,

Miguel LeBlanc, B.T.S., M.T.S., T.S.I.  
Directeur général

## RAPPORT DE LA REGISTRAIRE

Je tiens à débiter ce rapport en remerciant les gens avec qui j'ai travaillé de près pendant l'année pour leur incroyable dévouement, soit les membres des comités d'examen; des plaintes; de discipline; de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles, ainsi que les membres du Conseil d'administration. Je tiens également à remercier Denise St-Laurent, Assistante administrative, Miguel LeBlanc, Directeur général et Martine Paquet, Consultante en travail social, pour leur support.

L'année 2012-2013 a été une année bien remplie du côté de la réglementation. Le rapport qui suit se veut un résumé des événements de l'année.

### **Association of Social Work Boards (ASWB)**

L'ATSNB maintient son adhésion à *l'Association of Social Work Boards*, Association qui regroupe les organismes de réglementation du Canada et des États-Unis. L'adhésion à l'ASWB offre de nombreux avantages, dont une formation gratuite pour les membres des conseils de directions des provinces

et états qui en sont membres.

J'ai eu l'opportunité d'assister à la formation de printemps qui s'est tenue en avril 2012 à Lexington, au Kentucky. Le sujet traitait des implications déontologiques des nouvelles technologies, ainsi que de leurs implications pour les organismes de réglementation. J'ai également eu l'opportunité d'assister à l'Assemblée générale annuelle qui a eu lieu en novembre 2012, à Springfield, Illinois. J'ai participé au forum des administrateurs qui s'est tenu dans le cadre de la formation de printemps et de l'AGA.

### **Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social**

En été 2012, j'ai été élue vice-présidente du Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social (Conseil). C'est avec honneur que j'ai été officiellement assermentée le 22 septembre 2012 dans le cadre de l'assemblée annuelle du Conseil. Je suis fermement convaincue de l'importance de contribuer à l'avancement des projets

importants qu'entreprend le Conseil. Je suis aussi très déterminée à participer à l'avancement de la réglementation de la profession du travail social dans le meilleur intérêt du public.

Depuis sa création en 2009, le Conseil ne cesse d'améliorer sa gouvernance afin d'assurer un fonctionnement transparent et efficace. Un comité de gouvernance a été mis sur pied au courant de l'année. Barb Whitenect, présidente de l'ATSNB, fait partie de ce comité.

Le projet majeur dont le Conseil s'est penché dessus depuis 2010 est l'élaboration d'un premier profil canadien des compétences des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux au niveau d'entrée à la profession (profil). Ce profil qui a été achevé au courant de l'année dresse les compétences minimales dont les personnes devraient posséder au moment de l'adhésion à un organisme de réglementation du travail social, c'est-à-dire dont elles devraient faire preuve afin d'être autorisées à pratiquer le travail social au Canada peu importe le contexte de travail.



## RAPPORT DE LA REGISTRAIRE (CONT.)

Le profil a été élaboré en réponse aux exigences de l'Accord sur le commerce intérieur et vise à faciliter la mobilité des professionnels immatriculés d'une province à une autre sans que n'en souffrent les normes professionnelles. Avec le support financier de Ressources humaines et développement des compétences Canada, le Conseil a retenu les services du Groupe Directions : Recherche et analyse politique afin d'élaborer le profil.

La prochaine étape du projet consiste à étudier comment les compétences peuvent être opérationnalisées. Il s'agira donc d'identifier des objectifs et procédures possibles permettant l'évaluation des compétences par les provinces.

### Écoles de travail social

Au courant de l'année, j'ai donné une présentation portant sur l'immatriculation aux étudiantes et étudiants en travail social de l'Université de Moncton et de la St. Thomas University. J'ai également donné une présentation sur l'ATSNB et le code de déontologie aux étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton.

### Formation déontologique

L'élaboration d'une formation en déontologie destinée aux travailleuses sociales et travailleurs sociaux exerçant dans le domaine du bien-être à l'enfance dans les communautés de Premières Nations a été entamée. Cette élaboration fut entreprise en partenariat avec des représentants du Département du développement social ainsi que des travailleuses sociales et travailleurs sociaux œuvrant dans le domaine du bien-être à l'enfance dans les communautés de Premières Nations. Trois étudiantes en travail social de la St. Thomas University qui ont fait leur stage sous ma supervision ont contribué à la rédaction de matériaux pour cette formation.

### Membres

L'ATSNB a connu une augmentation de 27 membres pendant l'année 2012-2013, pour un total de 1722. De ce nombre, 1556 étaient des membres ordinaires (une augmentation de 25), 66 étaient des membres sans emploi (diminution de 7), 66 étaient des membres à la retraite (augmentation de 1), 20 étaient des membres hors province (augmentation de 2), 9 étaient des membres étudiants (augmentation de 5) et 5 étaient des membres à vie (augmentation de 1).

### Plaintes, discipline et rapports

Il y a eu 10 nouvelles plaintes en 2012-2013, soit le même nombre de plaintes que l'année précédente. Veuillez voir le rapport du Comité des plaintes pour plus de renseignements. Le Comité de discipline a considéré une entente.

Un rapport d'un professionnel de la santé qui avait des motifs de croire qu'un autre professionnel de la santé, membre de l'ATSNB, avait abusé sexuellement un client a été reçu. Un rapport déposé sous la section 31.7(1) de la Loi de 1988 sur l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick a été reçu. Cette section de la Loi site que : « Toute personne qui licencie ou qui suspend un membre ou qui assujettit l'exercice de la profession par le membre à des restrictions pour raison de faute professionnelle ou d'incompétence, doit déposer auprès du registraire dans les trente jours qui suivent le licenciement, la suspension ou l'assujettissement un rapport écrit en fournissant les motifs. »

### Réadmissions

Une personne qui veut redevenir membre de l'ATSNB un an ou plus après avoir laissé tomber son adhésion doit soumettre une demande de réadmission. Les demandes de réadmissions sont considérées par le

Conseil d'administration. Au courant de l'année 2012-2013, le Conseil a accepté 10 demandes, soit trois de moins que l'année précédente.

### Renouvellement de l'immatriculation

Les membres de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick ont longtemps demandé l'accès à des services en ligne. Cette année, l'application visant la réinscription et le paiement de la cotisation en ligne était accessible. Cette application permet aux membres d'avoir accès aux renseignements relatifs à leur adhésion et de les mettre à jour, de verser des paiements en ligne et d'imprimer leur reçu et leur carte de membre. Je tiens à remercier les membres de leur collaboration et leur patience durant cette période de transition.

### Réunion des Registraires du Canada

En septembre 2012, j'ai participé à la réunion annuelle des Registraires du Canada qui a eu lieu à Vancouver, en Colombie-Britannique.

### Révision de la Loi de 1988 sur l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick.

Ce projet de grande envergure s'est poursuivi au courant de l'année en s'assurant que la Loi soit appliquée à son plein potentiel. Pour ce faire, une importante révision des politiques et procédures de comités a été entamée. Les politiques et procédures du Comité des plaintes ont été sujettes à cette révision au courant de l'année. Une composante importante de ces politiques et procédures est la résolution de plaintes par la procédure de médiation.

Respectueusement soumis,

La registraire,  
Annie Rickett, T.S.I.

## RAPPORT DE LA CONSULTANTE EN TRAVAIL SOCIAL

Que le temps passe vite! C'est difficile à croire qu'une année s'est écoulée depuis que le bureau de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (ATSNB) a publié son dernier rapport annuel. Tout d'abord, je tiens à remercier mes collègues Miguel LeBlanc, Directeur général, Annie Rickett, Registraire, et Denise St-Laurent, Adjointe administrative, de leur appui au cours de l'année. J'aimerais aussi remercier les membres du conseil d'administration ainsi que toutes les personnes avec qui j'ai communiqué au cours de l'année. Depuis que j'ai assumé le poste de Consultante en travail social, j'ai eu le plaisir de collaborer étroitement avec les membres du Comité d'action sociale et du Comité d'éducation, et je peux vous assurer que ces comités ont fait un travail formidable au cours de l'année.

La dernière année a été très enrichissante, intéressante et occupée pour l'association. À titre de Consultante en travail social, je continue d'aider le Directeur général, Miguel LeBlanc, à accomplir certaines tâches administratives et la Registraire, Annie Rickett, à traiter des aspects de l'inscription. Je suis responsable surtout de la promotion de notre profession et de l'association auprès des membres actuels et futurs de l'ATSNB, des parties prenantes et du grand public. Par conséquent, de nombreuses activités ont eu lieu, dont certaines sont brièvement détaillées ci-dessous.

### Représentation de l'ATSNB pendant diverses activités :

J'ai représenté l'ATSNB pendant des activités, des forums et des ateliers qui ont eu lieu au cours de l'année, y compris ce qui suit : l'assemblée générale annuelle du Centre Muriel McQueen Ferguson (CMMF), qui a été tenue le 17 septembre 2012; la 20<sup>e</sup> réception annuelle de remise du Prix de la Fondation Muriel McQueen Ferguson, qui a eu lieu le 18 septembre 2012; la remise du Prix Dialogue du lieutenant-gouverneur; l'atelier présenté

par le CMMF intitulé *Le bien-être avant tout : nous sommes tous concernés par la violence familiale*; l'atelier de deux jours sur l'évaluation en matière de garde, qui a été tenu les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> mars 2013. J'ai assisté aussi à la première activité annuelle sur les femmes et le mieux-être organisée le 23 février 2013 par l'Association pour la santé mentale. L'association a participé le 9 avril 2013 à un forum sur l'absentéisme des élèves organisé par New Brunswick Teachers' Association (NBTA). Ces activités m'ont donné l'occasion d'acquérir des connaissances et de faire du réseautage auprès des membres de l'association, de nombreuses parties prenantes, des gens de la province et des représentants du gouvernement.

### Création de liens :

Pendant l'hiver 2013, le ministère de la Justice a demandé à l'ATSNB d'appuyer un atelier sur l'évaluation en matière de garde intitulé *Feuille de route pour comprendre l'information permettant de réaliser les évaluations de plans de responsabilités parentales*. L'atelier de deux jours a eu lieu les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> mars 2013 à l'hôtel Delta Beauséjour, à Moncton, et avait comme but d'accroître les connaissances et compétences des évaluateurs en matière de garde afin de mener de façon systématique et transparentes des évaluations de plans de responsabilités parentales dans le contexte de conflits concernant la garde d'enfants.

J'ai représenté l'ATSNB à des *Journées d'échange* les 21 et 22 mars qui ont été tenues à l'Université de Moncton en partenariat avec le ministère du Développement social. Il s'agissait d'une excellente occasion de faire du réseautage auprès des étudiants et étudiantes, des professeurs et des employeurs. J'ai eu la possibilité d'expliquer le processus d'adhésion aux étudiants. Le ministère a également demandé à l'association de participer à l'activité l'année prochaine.

En avril 2013, j'ai représenté

l'association à la première *Journée d'échange* communautaire de l'Université de Moncton. Le thème de l'activité de cette année était *Créer et bâtir des ponts entre l'école de travail social et le secteur communautaire*. Divers organismes communautaires ont participé à l'activité, qui a été organisée par des étudiants et étudiantes en travail social.

### Centre Muriel McQueen Ferguson pour la recherche sur la violence familiale

En 2010, le CMMF, en partenariat avec l'ATSNB, a créé et assuré une formation visant à permettre aux travailleuses et travailleurs sociaux de mieux intervenir dans des situations de violence conjugale. Afin de savoir si le programme de formation des formateurs avait eu un impact sur les victimes et les survivantes de la violence conjugale, l'ATSNB, en partenariat avec le CMMF, a demandé et reçu un financement de Condition féminine Canada pour le projet intitulé *Action en faveur du changement : habiliter les femmes victimes de violence conjugale à mener une vie plus saine et sécuritaire*.

Dans le cadre du projet, diverses mesures ont été prises pour obtenir l'apport des travailleuses et travailleurs sociaux au sujet de la formation, y compris des groupes de discussion, des entrevues personnelles et des sondages en ligne. Le comité de coordination a aussi élaboré et offert un atelier de trois jours en anglais, en juin 2012, et en français, en août 2012, aux femmes survivantes de violence conjugale. Les renseignements recueillis pendant le projet ont été compilés dans deux manuels, soit le guide du facilitateur et le cahier de la participante. Les deux manuels fournissent des renseignements qui peuvent vous être utiles, dont les suivantes : pour offrir un atelier aux femmes victimes de violence conjugale dans votre communauté; pour vous renseigner, et pour renseigner vos collègues, sur les situations de violence

## RAPPORT DE LA CONSULTANTE EN TRAVAIL SOCIAL (CONT)

conjugale. Si vous voulez obtenir un des manuels, n'hésitez pas à me communiquer par téléphone, au 506-444-9196, ou par courriel au [mpaquet@nbasw-atsnb.ca](mailto:mpaquet@nbasw-atsnb.ca).

Afin de diffuser l'information recueillis tout au long du projet, nous avons tenu quatre séances d'information aux professionnels. Nous avons aussi organisé un déjeuner-causerie pour annoncer le lancement du projet. Pendant l'activité, nous avons fait part des recommandations formulées à partir de l'évaluation du programme de formation des formateurs et nous avons fait part des voix et des perspectives des femmes qui ont participé au projet.

Je continue de représenter l'ATSNB au sein du conseil d'administration du Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale, conseil qui se réunit chaque trimestre. On m'a demandé aussi de faire part d'un comité de planification stratégique du CMMF, et j'ai eu l'honneur d'accepter.

### **Semaine du travail social :**

Au cours du mois de mars, les travailleuses et travailleurs du pays entier ont célébré

la profession du travail social et les réalisations qu'ils ont accomplies. Le thème de la Semaine du travail social de cette année a été *Les travailleurs sociaux à la défense des programmes sociaux pour un Canada plus fort*. Pour souligner la Semaine nationale du travail social, qui a eu lieu du 18 au 22 mars 2013, l'ATSNB a organisé une activité pour les étudiants et étudiantes en travail social et les membres de l'ATSNB, soit à ST. Thomas University le 19 mars et à l'Université de Moncton le 21 mars. L'activité a eu comme objectif de faire participer les membres et les travailleurs sociaux futurs à la célébration de la profession du travail social!

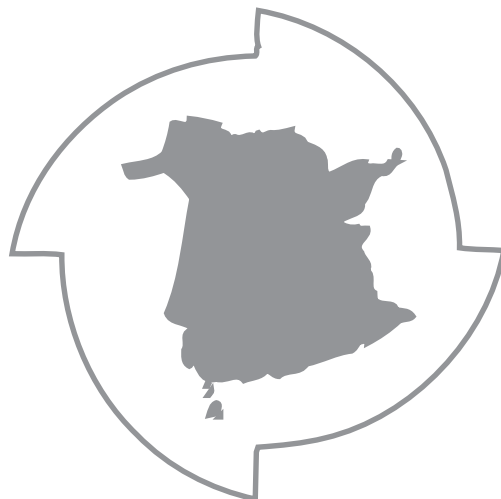
Promotion de l'association et de la profession du travail social : L'ATSNB a participé au salon de l'emploi virtuel Job Fest qui s'est déroulé les 3 et 4 avril 2013. Le salon a visé les élèves de 11e année dans la région du sud-ouest du Nouveau-Brunswick, soit le comté de Charlotte, Saint John et le comté de Kings. Les élèves ont pu obtenir des renseignements et poser des questions aux représentants de 32 kiosques d'industries. Au cours des deux jours, l'ATSNB a communiqué avec plus de 75 élèves au sujet de la profession du travail social. Le kiosque de l'ATSNB

a eu 394 visites et a été parmi les 15 kiosques les plus populaires. L'ATSNB a été invitée à y participer l'année prochaine.

Au cours de l'année, l'ATSNB continue à mettre à jour le site Web de l'ATSNB, et j'invite les gens à visiter le site et à consulter toutes les nouvelles au [www.nbasw-atsnb.ca](http://www.nbasw-atsnb.ca). Des bulletins périodiques sont également envoyés par voie électronique et permet aux membres de l'association de se tenir au courant des nouvelles de l'ATSNB, les activités prévues et les possibilités de formation professionnelle continue. Les membres peuvent mettre à jour leurs coordonnées à l'aide du lien « mise à jour de l'adresse électronique » que vous trouverez à la fin de chaque bulletin. Il est important que vos coordonnées soient mises à jour, afin que vous puissiez continuer à recevoir des communications importantes de l'ATSNB, y compris les détails sur le renouvellement de l'adhésion annuelle. Si vous ne recevez pas les bulletins et les mises à jour, veuillez communiquer avec l'association.

Respectueusement soumis

Martine Paquet, T.S.I.  
Consultante en travail social



# ÉTATS FINANCIERS

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié les états financiers de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, y compris le bilan au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1er avril 2011 et les états des résultats d'exploitation, l'évolution de l'actif net et les flux de trésorerie pour les exercices se terminant le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des vérificateurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, fondée sur notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

La vérification comprend la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les vérificateurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.

### *Opinion*

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1er avril 2011 ainsi que les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour les exercices se terminant le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012 selon les principes comptables généralement reconnus au Canada applicables aux organismes à but non lucratif.

À Fredericton, au Nouveau-Brunswick  
le 27 mai 2013

## COMPTABLES AGRÉÉS

### Bilan le 31 mars 2013

#### ACTIFS

À COURT TERME	2013	2012	2011
Encaisse	430 377	435 245	258 606
Dépôts à terme	687 345	652 706	518 906
Débiteurs	5 000		
	<b>1 122 722</b>	1 087 951	777 512
IMMOBILISATIONS (Note 4)	12 031	13 961	15 182
	<b>1 134 753 \$</b>	1 101 912 \$	792 694 \$

#### PASSIFS ET ACTIFS NETS

À COURT TERME	2013	2012	2011
Créiteurs et charges à payer	38 399	41 846	30 333
Cotisations différées (Note 5)	315 410	331 865	178 420
Subvention gouvernementale différée (Note 6)	8 194	48 705	-
	<b>362 003 \$</b>	422 416 \$	208 753 \$
ACTIFS NETS			
Non affectés	273 374	214 592	150 693
Affectés	487 345	450 943	418 066
Immobilisations	12 031	13 961	15 182
	<b>772 760</b>	679 496	583 941
	<b>1 134 753 \$</b>	1 101 912 \$	792 694 \$



# ÉTATS FINANCIERS (CONT.)

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2013

	Non affectés	Affectés	Investissement immobilisations corporelles	2013	2012
Actifs Nets Au Début De L'Exercice	214 592	450 943	13 961	<b>679 496</b>	583 941
Excédent Des Produits Sur Les Charges Non Affecté	88 090	8 734	(3 570)	<b>93 254</b>	95 555
Acquisition d'Immobilisation	(1 640)	-	1 640	-	-
Transfère Interne	(27 668)	27 668	-	-	-
Actifs Nets à la fin de l'exercice	273 374 \$	487 345 \$	12 031 \$	<b>772 750 \$</b>	679 496 \$

## ÉTATS DES RÉSULTATS ANNÉE SE TERMINANT LE 31 MARS 2013

	2013	2012
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations	<b>555 143</b>	546 929
Grant - Empowering Women		
Subventions - Habilitier les Femmes	<b>142 986</b>	53 720
Intérêt	<b>14 017</b>	6,983
Autres	<b>3 881</b>	2 747
	<b>716 027</b>	610 379
<b>CHARGES</b>		
Cotisation de l'ASWB	<b>500</b>	523
Amortissement	<b>3 570</b>	3 945
Réunions du conseil et de l'exécutif	<b>17 312</b>	14 420
Cotisation de l'ACTS	<b>60 248</b>	61 242
Cotisation du CCORTS	<b>1 600</b>	800
Rabais des chapitres	<b>16 650</b>	16 240
Comités	<b>28 620</b>	6 721
Plaintes et discipline	<b>17 710</b>	14 497
Dossier	<b>222</b>	1 862
Matériaux, entretien et soutien	<b>3 433</b>	3 553
Assurances	<b>7 192</b>	7 167
Réunions et assemblée	<b>13 001</b>	12 686
Bureau	<b>18 025</b>	19 481
Présidence	<b>5 117</b>	1 626
Frais professionnels	<b>10 788</b>	10 333
Programme - Habilitier les femmes victimes de violence conjugale	<b>99 638</b>	46 713
Relations publiques et promotion	<b>6 926</b>	3 396
Révision de la loi	<b>6 599</b>	-
Loyer	<b>26 979</b>	26 537
Salaires et avantages sociaux	<b>237 060</b>	230 508
Bourses	<b>2 500</b>	500
Services aux membres	<b>9 559</b>	8 408
Personnel	<b>12 944</b>	10 086
Téléphone	<b>8 549</b>	7 598
Déplacements et dons	<b>2 168</b>	1 346
Développement du site Web	<b>5 863</b>	4 636
	<b>622 773</b>	514 824
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES NON AFFECTÉS</b>	<b>93 254 \$</b>	95 555 \$

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2013

	2013	2012
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges non affectés	<b>93 254</b>	95 555
Élément hors caisse : Amortissement	<b>3 570</b>	3 945
	<b>96 824</b>	99 500
Variations du fonds de roulement hors caisse :		
Débiteurs	<b>(5 000)</b>	-
Créditeurs et charges à payer	<b>(3 447)</b>	11 513
Cotisations différées	<b>(16 455)</b>	153 445
Subvention gouvernementale différée	<b>(40 511)</b>	48 705
	<b>(65 413)</b>	213 663
	<b>31 411</b>	313 163
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat d'immobilisations corporelles	<b>(1 640)</b>	(2 724)
Dépôts à terme	<b>(34 639)</b>	(133 800)
	<b>(36 279)</b>	(136 524)
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	<b>(4 868)</b>	176 639
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>435 245</b>	258 606
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>430 377 \$</b>	435 245 \$

## L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

### Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013

#### 1. ADOPTION DES CONVENTIONS COMPTABLES POUR LES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

Au cours de l'année, l'association a adopté des conventions comptables pour les organismes à but non lucratif. Les présents états financiers sont les premiers à être élaborés en tenant compte de telles conventions. Les modifications ont été appliquées sur une base rétroactive afin que le capital initial, les actifs et les passifs demeurent inchangés.

#### 2. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

L'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick est un organisme à but non lucratif qui régit les services de travail social dispensés à la population du Nouveau-Brunswick et en assure la réglementation.

#### 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

##### Politique sur les instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur à l'acquisition ou à l'émission. Au cours des exercices subséquents, les actifs financiers ayant des marchés activement transigés sont comptabilisés à leur juste valeur, avec comptabilisation des gains et pertes non réalisés en résultat net. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement et sont évalués pour une perte de valeur à chaque date de clôture. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'un instrument financier sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

# ÉTATS FINANCIERS (CONT.)

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix coûtant ou au prix estimatif moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé annuellement pour amortir les actifs au cours de leurs vies utiles estimées, aux taux suivants :

Mobilier et installations 20 %, 30 %

L'association examine périodiquement ses biens et son matériel en vue d'éliminer les articles désuets.

## Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes à but non lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les estimations sont examinées périodiquement et les ajustements sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

## Comptabilisation des revenus

Les cotisations, les intérêts et d'autres revenus sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'engagement. Les subventions des projets sont constatées dans l'exercice où les frais liés aux projets sont engagés.

## 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Prix	Amortissement Cumulé	2013 Nette	2012 Nette
Mobilier et Installations	85 304 \$	73 273 \$	12 031 \$	13 961 \$

## 5. COTISATIONS DIFFÉRÉES

La somme représente les cotisations perçues pour l'année 2013-2014, déduction faite de la cotisation de l'ACTS.

## 6. SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DIFFÉRÉE

Le montant représente le financement provenant du gouvernement fédéral qui a été reçu pendant l'année de la part de Condition féminine Canada pour payer les charges du programme intitulé Habilitier les femmes victimes de violence conjugale, qui seront engagées au cours de l'année 2013-2014.

## 7. ACTIF NET AFFECTÉ

Le Conseil d'administration a des ressources qui font l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées :

Le fonds de prévoyance est accessible pour les opérations quotidiennes de l'association lorsqu'il y a un manque à gagner.

Le fonds de défense est accessible pour payer les frais juridiques et d'autres frais liés aux audiences disciplinaires.

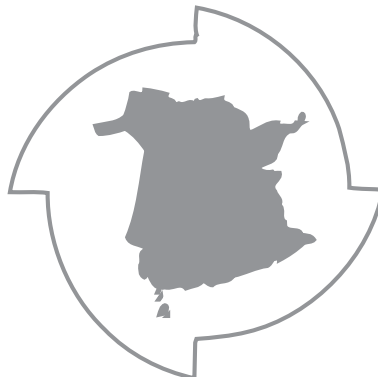
Le fonds de bourse est accessible pour verser des bourses accordées par l'association.

Le fonds de projets spéciaux est accessible pour des projets futurs désignés par le Conseil d'administration.

Le fonds pour la révision de la loi est accessible pour payer les frais liés à la révision et la modification de la Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, adoptée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1988.

	2013	2012
Prévoyance	285 966 \$	277 770 \$
Défense	100 000	100 000
Bourses	28 286	26 321
Projets spéciaux	23 093	22 852
Révision de la loi	50 000	24 000
	<hr/>	<hr/>
	487 345 \$	450 943 \$

Au cours de l'année, l'association a effectué les transferts suivants: 641 \$ (2 682 \$ en 2012) du fonds non affecté au fonds de prévoyance ; 1 439 \$ (1 000 \$ en 2012) du fonds non affecté au fonds de bourse ; 25 588 \$ (24 000 \$ en 2012) du fonds non affecté au fonds pour la révision de la loi ; 2 000 \$ (1 296 \$ en 2012) du fonds de défense au fonds de prévoyance.



L'ACTS se trouve engagée, dynamique et plus près de la communauté que jamais! Durant cette dernière année, les objectifs stratégiques de l'ACTS ont été rencontrés et le personnel de l'ACTS maintien un travail remarquable à unifier et à maintenir une voix nationale forte pour le travail social dont nous pouvons tous être fiers. Avec le départ des Associations membres de l'Alberta et de l'Ontario en mars 2011, certains questionnaient la viabilité de notre voix nationale et si l'ACTS pouvait remplir sa mission de promotion de la profession du travail social et défendre la justice sociale. Fièrement, ceci n'a aucunement limité les capacités de l'ACTS à évoluer et à être visible au niveau national. La réorganisation administrative et un nouveau modèle de gouvernance adopté en 2011 a permis à l'ACTS de cerner les principales avenues sur lesquelles orienter les énergies ... et les argents!

Une 2e année maintenue à être dédiée aux projets plus importants malgré un budget restreint. La révision et la mise au point des règlements administratifs, la sous-location d'espace de bureau, la formulation et l'édition « interne » de la publication *Le Bulletin du Travail Social* (2 fois par année) plus économique que contractée ailleurs, le renouvellement de l'entente de partenariat avec les associations provinciales/territoriales partenaires ainsi qu'une entente plus fréquente de communication/échange des projets et une plus grande visibilité de l'ACTS avec ces partenaires ne sont que quelques améliorations. Ceci a nettement amélioré le sentiment de transparence et d'affiliation et est apprécié de tous. Quels accomplissements!

Un leadership remarquable de la part du président **Morel Caissie**, notre collègue Néo-Brunswickois, qui s'est aussi mérité la médaille du jubilé de diamant de la Reine Élisabeth II pour son service dévoué à la profession du travail social. Aussi représentant des pays Nord-américains à la Fédération internationale du travail social, la voix du travail social canadien est entre bonne main lorsque représentée et défendue par Morel! La récipiendaire du N.-B. du prix d'excellence pour service

insigne de l'ACTS 2013 est la présidente de l'ATSNB, **Barb Whitenect**. Dès son entrée en poste, Barb sait engagé et motivé les membres du conseil et représente bien notre Association provinciale au sein de comités ou de projets spéciaux aux niveaux national et international. Le prestigieux prix d'excellence national pour service exceptionnel, remis par l'ACTS chaque 2 ans, a été décerné à **Michael Ungar**, Ph.D., un auteur et travailleur social de renommée internationale de la Nouvelle-Écosse très impliqué au niveau de sa communauté. Sous le thème des reconnaissances.

Le Directeur exécutif de l'ACTS, Fred Phelps, s'est aussi mérité la distinction « Thompson Rivers University School of Social Work & Human Service Grace Chronister Distinguished Alumni Award for community service ». Fred est la plume derrière les nombreux communiqués médiatiques et positions politiques mises de l'avant par notre organisation nationale. Avec son équipe, il fait un travail exemplaire à défendre et justifier les intérêts des canadiens en matière de leurs conditions sociales. Par sa finesse et ses liens politiques, Fred a réussi à organiser la première journée des réunions du CA de l'ACTS au Parlement à Ottawa à rencontrer les Chefs Thomas Mulcair de NDP et 4 de ses parlementaires, Le libéral Roger Cuzner et le sénateur Art Eggleton.

Le président Caissie avait d'ailleurs discuté avec l'Honorable Bob Rae et l'Honorable Carolyn Bennet. Ce fut une grande occasion pour l'ACTS d'adresser les questions sociales telles que : l'appui de l'ACTS à développer un plan national d'élimination de la pauvreté, du transfert canadien en matière de programmes sociaux, à renverser l'acceptabilité de la sécurité de la vieillesse à 65 ans, au soutien du concept d'un commissaire national aux droits des enfants, au soutien de la stratégie nationale de santé mentale et aux déterminants sociaux en matière de santé. Il est évident que l'ACTS poursuivra ces efforts quant aux rencontres avec les décideurs politiques clés du pays. L'ACTS invite d'ailleurs tous ses membres à visiter le site web bilingue : [www.casw-acts.ca](http://www.casw-acts.ca), afin de consulter les orientations stratégiques, les nombreux communiqués et

publications ainsi que la liste de plus de 30 coalitions nationales avec lesquelles l'ACTS est impliquée. L'ACTS s'est aussi dotée d'une page « facebook » officielle!

Une grande partie des efforts et du temps du directeur général et du président cette année ont été les discussions avec les associations provinciales de l'Ontario et de l'Alberta vers leur unification à l'ACTS. Bien que les échanges se soient avérés respectueux, l'ACTS demeure en discussion avec elles... La disponibilité à poursuivre les communications et à tenter des rencontres demeure une priorité stratégique pour la prochaine année. Entre temps, l'ACTS offre la catégorie d'adhésion « membres individuels » aux intéressés des provinces non-affiliées (Québec, Ontario et Alberta).

L'une des priorités qui est demeurée est sans doute la conférence Nationale à chaque 2 ans, qui connaîtra un retour l'an prochain (2014). La conférence sera offerte en Ontario par l'organisation du bureau national, souhaitant par la suite qu'elle devienne accessible pour tous les travailleurs sociaux en étant offerte aux 4 coins du pays.

Le mois du travail social avait comme thème « Les Travailleurs sociaux à la défense des programmes sociaux pour un Canada plus fort ». L'ACTS désire souligner la participation de tous les travailleurs sociaux qui ont profité de l'occasion afin de promouvoir notre profession et nos rôles à la défense des plus démunis. La session web-éducative intitulée : « La pratique du travail social à l'ère du numérique et de l'électronique : les défis au chapitre de l'éthique et de la gestion du risque » par le Conférencier **Frederic G. Reamer**, Ph.D., a aussi été un succès. Celle-ci examinait les enjeux nouveaux et émergents découlant de l'utilisation croissante par les travailleurs sociaux d'interventions et de communications électroniques, de la technologie numérique et des médias sociaux. Merci à tous de votre participation!

Notamment, nous devons souligner l'implication du directeur général, Fred Phelps responsable du communiqué « Le transfert canadien en matière de programmes sociaux et les déterminants

## RAPPORT DE LA DIRECTRICE À L'ACTS (CONT.)

de la santé », paru en mars dernier et qui a suscité bon nombre de réactions et auquel se sont référés certaines figures politiques. L'ACTS a aussi fait le lancement de la nouvelle page web : [www.defendingsocialprograms.ca](http://www.defendingsocialprograms.ca) dans le but d'attirer l'attention sur le transfert canadien en matière de programmes sociaux et le potentiel qu'il représente pour contrer le problème de l'inégalité croissante du revenu au Canada, par le biais d'investissements responsables dans les déterminants sociaux de la santé. Merci de consulter et de faire entendre votre voix aux élus de vos régions ! En date de sa réunion du conseil de février dernier, l'ATSNB a fait parvenir une recommandation officielle supportant la mise en candidature de **Morel Caissie** à un 2e mandat à la présidence de l'ACTS pour les élections de l'AGA tenue à Vancouver en juin. M. Caissie a su démontré un dévouement et un sens d'engagement remarquable à maintenir une voix

nationale viable pour tous les travailleurs sociaux. L'ATSNB est d'avis que ce travail si important à rebâtir l'ACTS, composée de toutes les associations provinciales/territoriales du pays, doit être poursuivi. L'ATSNB le reconnaît un passionné à la défense des gens vers une justice sociale et les changements sociaux pour tous les Canadiens.

En dernier temps, l'ACTS tient à remercier et souligner le travail des membres du Nouveau-Brunswick qui prêtent leur expertise au sein des divers comités et groupes d'intérêts de l'ACTS : **Lorise Simmons** du Groupe des Travailleurs Sociaux Autochtones, **Claude Savoie** président du Groupe d'intérêts sur les enfants auquel j'ai siégé à titre de liaison au CA, **Stefan Mildenberger** du Groupe d'intérêts sur la santé, **Merri-Lee Hanson** du Groupe d'intérêts sur les politiques sociales, **Barb Wilkins** du tout nouveau

Groupe d'intérêts sur la pratique privée ainsi que **Ian Rice** du comité éditorial de la revue canadienne du travail social. En mars dernier, j'ai été appointée la représentante de l'ACTS au sein de la coalition pour des soins de fin de vie de qualité du Canada et je me ferai un plaisir de partager les ressources et les pratiques exemplaires promues par cette initiative nationale sous le chapeau de l'Association canadienne des soins palliatifs. Un clin d'œil de reconnaissance aussi à tous les autres membres qui contribuent directement ou indirectement à la mission et aux objectifs de l'ACTS. Ces efforts constructifs des membres de l'ATSNB ainsi que de chacun des membres partenaires en sont les succès et assureront la viabilité de notre association nationale!

Bien à vous,

Karine Levesque, T.S.I.  
Directrice à l'ACTS

## RAPPORT DU COMITÉ D'EXAMEN

Le comité a pour mandat d'examiner et d'approuver les candidats à l'ATSNB qui présentent une demande d'adhésion dans l'une des catégories suivantes : membre ordinaire, membre temporaire ou membre étudiant. Le Comité d'examen évalue également les demandes de personnes qui veulent devenir membres par le truchement du processus d'équivalence; de telles demandes sont examinées par un sous-comité.

Le Comité d'examen se réunit une fois par mois, en moyenne, par téléconférence, pour examiner en détail l'admissibilité de chaque candidat. Le tout est réalisé grâce à l'orientation et la documentation complète que fournit notre Registraire.

Le nombre total de membres qui ont

été approuvés par le comité du 1er avril 2012 au 31 mars 2013 est de 138, ce qui représente une augmentation de 21 par rapport à l'année dernière.

Voici la ventilation détaillée :

102 membres ordinaires (soit 6 membres ordinaires de moins que l'année dernière) ;

4 membres temporaires (soit 1 membre temporaire de moins que l'année dernière) ;

32 membres étudiants (soit 28 membres étudiants de plus que l'année dernière).

Le comité a rejeté une demande d'adhésion à titre de membre ordinaire.

En tant que Présidente, je profite de

l'occasion pour remercier Margo Butler de sa contribution au comité, ainsi qu'à souhaiter la bienvenue à notre nouveau membre, Carrie Levesque. Les autres membres du comité sont Andrée Beaudin, Nancy Flett, Carole Gallant et Jean-Marie Donovan, membre public.

Comme vous pouvez le constater, le comité reçoit de nombreuses demandes d'adhésion à examiner et à discuter. Le comité a le plaisir de voir le nombre de membres augmenter et, à titre de Présidente du Comité d'examen, je suis fière de participer au processus qui permet aux gens de faire partie de l'ATSNB.

Respectueusement soumis,  
Monique Dubé-Michaud, T.S.I.  
Présidente du Comité d'examen

## RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE

Les membres du Comité de discipline sont: John Lutz, Sharlene D. MacPhee, Jean Doucet, Rina Arseneault et Claude G. Savoie (Président).

Il y a eu une considération d'entente pour la période 2012-2013

Claude G. Savoie, T.S.I.  
Président



## COMITÉ DES PLAINTES

Le Comité des plaintes est constitué entièrement de membres bénévoles de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. Le comité se réunit en moyenne une fois par mois. Une réunion en personne a été tenue cette année, et toutes les autres réunions ont été tenues par téléconférence. Le comité a dit adieu cette année à Leslie Lecour-Benoit et à Samantha Paul. Je tiens à remercier sincèrement Leslie et Samantha de leur participation au comité et de leur dévouement à l'égard d'un travail si important. Je remercie aussi les membres actuels du Comité des plaintes : Albert Gauvin, Nathalie Melanson et Michelle Nowlan, notre nouveau membre.

Le comité a pour mandat d'examiner les plaintes reçues et d'enquêter sur celles-ci, conformément aux dispositions de la *Loi constituant l'Association des travailleurs*

*sociaux du Nouveau-Brunswick* de 1988. Au besoin, le comité consulte le conseiller juridique de l'ATSNB pour obtenir des conseils sur les mesures à prendre et une aide à la rédaction des décisions. Certaines plaintes exigent des enquêtes plus approfondies. Dans une telle situation, le comité retient les services d'un enquêteur, lequel peut être soit un membre de l'ATSNB qui a reçu une formation pertinente ou un enquêteur privé.

Le comité a passé une année très occupée et très fructueuse. Au cours de la dernière année, entre le 1er avril 2012 et le 31 mars 2013, 10 nouvelles plaintes ont été déposées, ce qui est le même nombre de plaintes que l'année précédente. De ces 10 plaintes, 4 plaintes ont été rejetées et 6 étaient toujours en cours d'examen au 31 mars 2013. 9 plaintes reportées de l'année

précédente ont été rejetées et 3 étaient toujours en cours d'examen au 31 mars 2013. Nous avons également achevé l'étude et la mise à jour du livre de procédures en vue de faire en sorte que nous appliquions la loi dans la mesure du possible.

J'aimerais remercier tous les membres du comité de leur engagement à l'égard de ce travail difficile. Un gros merci à Annie Rickett, registraire, pour son travail assidu et ses conseils. Elle fait preuve de dévouement exceptionnel en respectant le premier rôle de l'ATSNB, celui de protéger le public, et le comité la remercie de son leadership.

Respectueusement soumis,

Merri-Lee Hanson, M.T.S., T.S.I.  
Présidente du comité

## COMITÉ DE LA PRATIQUE, DE LA DÉONTOLOGIE ET DES NORMES PROFESSIONNELLES

Les membres du Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles sont Armand Savoie, Sarah MacDonald, Rachel Mills, Frances Seca, Françoise Godin et Sue MacKenzie-Mohr.

Le comité continue à répondre aux questions des membres. Cette année, le comité s'est penché sur quatre questions au sujet de la déontologie.

Afin de donner suite au nombre accru de questions posées par les membres, le comité élabore un formulaire visant à permettre aux membres de soumettre des questions portant sur la déontologie dans un format uniforme.

Compte tenu de l'utilisation accrue de technologies et de médias sociaux, le comité continue à travailler à un projet sur l'utilisation de médias sociaux et

les répercussions pour la profession du travail social. Le travail se poursuit aussi sur les lignes directrices à l'égard de l'obligation de mise en garde.

Nous remercions tous les membres du comité de leur travail continu et de leur dévouement.

Respectueusement soumis,  
Rachel Mills, T.S.I.

## COMITÉ D'ÉDUCATION

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier Sylvie Poirier, ancienne membre du Comité d'éducation, de son leadership et de son travail assidu au cours des quatre dernières années. Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue à deux nouveaux membres du Comité d'éducation, Samantha Paul et Jessica Cleveland. Les autres membres du comité sont Karine Levesque, Murray Weeks et Wendy Matthews (Présidente).

J'ai le plaisir de signaler que Co-operators, compagnie d'assurances

auto et habitation, en partenariat avec l'ATSNB, offre trois bourses d'études à des étudiants et étudiantes en travail social. Par conséquent, les membres du comité ont élaboré des politiques et des procédures à suivre quant au fonds de bourses, ainsi que le formulaire de demande. Ils ont évalué les demandes et ont sélectionné les récipiendaires. Ils ont également sélectionné la récipiendaire de la Bourse de l'ATSNB 2013. Félicitations à tous les récipiendaires 2012-2013!

Le comité a tenu au cours de l'année deux réunions personnelles et plusieurs téléconférences. Les membres du Comité d'éducation se réuniront bientôt pour établir des priorités et élaborer un plan d'action pour l'année qui commence.

Respectueusement soumis,  
Martine Paquet, T.S.I.  
Consultante en travail social  
de l'ATSNB, au nom du  
Comité d'éducation

## RAPPORT DU COMITÉ D'ACTION SOCIALE

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les membres du comité du temps et des efforts qu'ils ont consacrés au travail du comité. Le comité est composé des personnes suivantes : Brian Carty, Wendy Matthews, Claude Savoie et le président Gary Sacobie. J'aimerais aussi souhaiter la bienvenue à trois nouveaux membres: Ashley Goyette, Jessica Cleveland et Tanya Smith.

Le comité a organisé et tenu en novembre 2012 un deuxième symposium des Premières nations. Le deuxième symposium avait comme objectifs de souligner les réalisations qui ont été accomplies en donnant

suite aux recommandations formulées pendant le premier symposium, ainsi que de discuter des préoccupations des travailleuses et travailleurs sociaux qui travaillent auprès des Premières nations. Pendant le symposium, nous avons écouté des conférenciers qui ont discuté des questions liées au bien-être des enfants des Premières nations. Nous avons aussi eu le plaisir d'écouter le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, l'honorable Graydon Nicholas, qui a présenté le discours d'ouverture du symposium.

De plus, le Comité d'action sociale a rédigé une lettre aux instances provinciale et fédérale pour recommander que le

system « *NB-Family* » soit disponible à toutes les agences de services à la famille et à l'enfance des Premières nations. Les membres du comité ont aussi rédigé une lettre sur les changements majeurs du programme d'assurance-emploi au Nouveau-Brunswick. Comme nous pouvons le constater, le comité déploie tous ses efforts afin de réaliser des changements sur les plans social et économique dans notre société.

Respectueusement soumis,

Martine Paquet, T.S.I.

Consultante en travail social de l'ATSNB

## CHAPITRE D'EDMUNDSTON / GRAND-SAULT

Cette année, notre chapitre local à choisi de tenir seulement qu'une réunion régulière qui a eu lieu le 6 décembre dernier au restaurant « Le Grant Ristorante » de Grand-Sault. Pendant cette réunion, nous avons eu le plaisir d'accueillir Annie Rickett et Martine Paquet, du bureau provincial de l'ATSNB, qui se sont jointes à nous pour honorer une des nôtres, Karine Levesque, qui a reçu cette soirée là, la prestigieuse honneur du prix Debbie Nason. Le prix Debbie Nason est décerné à chaque année à un(e) travailleur(se) social(e) du domaine des soins de santé qui se démarque par la contribution importante qu'il(elle) apporte à la pratique du travail social dans le milieu des soins de la santé. Il va sans dire que Karine est très méritante de ce prix.

Je me dois aussi de souligner un autre bel honneur pour un membre de notre chapitre, soit celui de la médaille du jubilé de diamante de la Reine Elizabeth II qui fut décernée à Morel Caissie pour son service dévoué à la profession du

travail social. Félicitations Morel!

Cette année, nous célébrons « Les travailleurs sociaux à la défense des programmes sociaux pour un Canada plus fort! ». Maintenant plus que jamais, notre société fait face à des problématiques et des changements qui touchent directement le cœur de notre profession. C'est pourquoi, encore une fois, nous sommes appelés à unir nos forces pour défier les systèmes et créer une mobilité sociale face à la défense des programmes sociaux. La maladie, les abus et la pauvreté nous touchent tous de différentes façons, mais c'est dans notre façon de réagir à ces problématiques qui déterminent si nous s'y limitons, ou si nous trouvons des opportunités d'amélioration. On dit toujours que les crises apportent des changements. On ne peut que souhaite que la situation présente apporte un vent de changements positifs pour notre pays!

Finalement, c'est avec un p'tit pincement au cœur que je vous partage ce dernier

rapport comme Présidente de votre chapitre local. Ce fût un plaisir de siéger sur ce comité. J'ai eu l'occasion de rencontrer pleins de belles personnes, et de travailler avec des gens formidables. Malgré tout ceci, j'ai décidé de céder ma place à quelqu'un d'autre. Je quitte avec le sentiment de devoir accompli en sachant que le chapitre est en bonne santé et qu'il va sans doute continuer à l'être. Merci à tous les membres de l'exécutif avec qui j'ai eu l'opportunité de travailler pendant les dernières années. Un merci spécial aux membres actuels de l'exécutif, soit Jennifer Beaulieu, Kim Akerley-Lagacé, Sandra Soucy et Monique Dubé-Michaud (Directrice de chapitre). Ce fût un charme de travailler avec vous! Aux membres, je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée et je garderai toujours de bons souvenirs de mon séjour sur l'exécutif.

Marie-Josée LeBlanc, T.S.I.

Présidente

## CHAPITRE DE FREDERICTON

J'ai le plaisir de signaler que le chapitre de Fredericton a passé une autre année très occupée. Le comité d'éducation du chapitre a travaillé fort afin de répondre aux demandes des membres en matière d'éducation et a accompli un travail exceptionnel en assurant des présentations exceptionnelles données pas des animateurs formidables. Le chapitre continu à tenir des réunions mensuelles dont une sur deux est tenue en soirée et comporte un élément pédagogique suivi d'une séance de travail et l'autre est une séance de formation tenue à midi. D'habitude, entre 10 et 25 membres assistent aux réunions. Un prix de présence est offert pendant chaque réunion, et les membres obtiennent des crédits d'éducation professionnelle continue.

Au début de l'automne, soit le 26 septembre, un groupe composé de Miguel LeBlanc, Susan Gavin et Suzanne Dudziak ont fait part de leurs connaissances au sujet de l'action sociale à l'échelle provinciale, locale et internationale. Pendant la séance de travail, les membres présents se sont penchés sur la question de la représentation du chapitre au conseil; une élection a été tenue, mais les trois personnes nommées ont refusé, avec regret, d'assumer le poste.

Pendant la réunion d'octobre, tenue à midi, les équipes de travail social pour adultes et enfants du Centre de réadaptation Stan Cassidy ont présenté un exposé sur le centre de réadaptation, sa clientèle et les services qui y sont offerts. Pendant la réunion de novembre, Leslie Lecour a fait une présentation sur les services aux adultes et a répondu aux questions et aux préoccupations relatives au programme. Après l'activité éducative, une élection a été tenue, et Wendi Nixon a été élue à titre de représentante du chapitre. Une activité sociale a été tenue le 5 décembre 2012 pour Noël, et environ 35 personnes ont assisté à l'activité divertissante, qui a

durée deux heures. Les prix de présence et un repas ont contribué au plaisir des rencontres! L'activité sociale a donné aux membres l'occasion de rencontrer d'autres travailleuses et travailleurs sociaux qu'ils connaissaient déjà et de faire la connaissance de nouveaux collègues dans un cadre informel.

La réunion tenue à midi en janvier a donné aux membres la possibilité d'écouter un exposé donné par Kathryn Downton et intitulé « Mindful Social Worker, Mindful Social Work Practice: Challenging Ourselves to Walk the Talk and Talk the Walk! » En février, Janet Crawford a fait une présentation sur la photographie et la spiritualité.

Le chapitre a donné un atelier d'une journée le 22 mars 2013 à l'amphithéâtre de l'hôpital Dr. Everett Chalmers. Rina Arseneault, directrice adjointe du Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale, a commencé la séance par un exposé sur les projets actuels du centre. La conférencière principale était Jan Fook, professeure et directrice de l'école de travail social à la Dalhousie University. Au début de sa carrière, Jan a oeuvré dans le domaine du travail social critique, et elle a rédigé quelques livres, dont *Radical Casework: Professional Expertise* (en collaboration avec Martin Ryan et Linette Hawkins, Whiting & Birch) et *Social Work: A Critical Approach to Practice* (Sage). Environ 65 membres ont assisté à son exposé intitulé *Critical Reflection in Action: Promoting a Social Justice Context*.

Quant à l'élément éducatif de la réunion tenue pendant la soirée du 24 avril 2013, Ron Tremblay a parlé des répercussions de la culture pour la pratique du travail social. L'exposé instructif a fourni des renseignements utiles aux membres présents. Pendant la séance de travail qui a suivi l'exposé, le comité d'action sociale du chapitre a donné une mise à jour sur le travail

que le comité a accompli au cours de l'année, y compris l'établissement du mandat. Le comité planifie une réunion de clôture pour marquer la fin de l'année. Cette réunion aura lieu le 29 mai.

Le comité d'action sociale du chapitre a été très occupé depuis son rétablissement en février 2012. Sa tâche principale était l'élaboration du mandat, mais le comité a entrepris d'autres projets aussi, y compris la rédaction d'une lettre adressée aux candidates et candidats municipaux pour leur demander de fournir une réponse écrite qui détaille les mesures qui, à leur avis, pourraient et devraient être prises à l'échelle locale afin de réduire la pauvreté et qui explique leur vision à l'égard du logement abordable et aux transports. Les membres ont été invités à écrire des lettres aux gouvernements fédéral et provincial pour appuyer Frederick Wangabo Mwengabo, qui faisait la grève de la faim pour protester contre la participation du Canada au sommet de la Francophonie au Congo en octobre 2012. Des membres du chapitre ont signé une pétition pour appuyer le projet de loi C-398, qui a pour objet de faciliter l'accès aux produits pharmaceutiques nécessaires afin de remédier aux problèmes de santé publique touchant des pays en voie de développement, en particulier les problèmes résultant du VIH/SIDA et d'autres maladies graves. Le comité a préparé un résumé du rapport de l'ACTS sur le projet visant le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, afin de collaborer avec l'ATSNB pour promouvoir le projet. En outre, le comité d'action sociale du chapitre a appuyé les efforts du comité local de Fredericton qui visent à convaincre le gouvernement fédéral d'abandonner les changements de l'assurance-emploi; des membres du chapitre ont signé des cartes postales envoyées au député fédéral Keith Ashfield et demeurent au courant des

## CHAPITRE DE FREDERICTON (CONT)

mesures que prend le comité local et des rassemblements publics qu'il organise. De plus, une présentation sur la campagne visant l'assurance-emploi a été donnée en mars à la St. Thomas University dans le cadre des activités soulignant la Semaine nationale du

travail social, et les membres qui ont assisté à l'activité étaient invités à signer des cartes postales à envoyer au député Ashfield.

Je suis fier de faire partie du chapitre de Fredericton, qui est composé de

membres très engagés et dévoués à la profession du travail social. Ensemble, nous pouvons changer les choses!

Respectueusement soumis,

Valerie DeLong, T.S.I.

## CHAPITRE DE CHALEUR

Durant la dernière année, le chapitre Chaleur a eu l'occasion d'organiser diverses activités pour les membres du chapitre. Entre autre, l'exécutif a eu le plaisir d'organiser une rencontre en novembre, sous le format d'un 5 à 7. La rencontre a permis aux membres d'amasser des dons non-périssable qui furent par la suite, remis au Centre de Bénévolat de la communauté.

Pour faire suite au sondage qui fut distribué aux membres à la rencontre annuelle du chapitre en mars 2012, le chapitre organisa une formation avec le Dr. Yves Turgeon qui aborda le sujet des troubles concomitants.

La rencontre annuelle du chapitre pris

place au restaurant Nectar le 14 mars dernier. Pour souligner la participation des membres, quatre prix de 100.00\$ furent tirés pour appliquer sur la cotisation annuelle des gagnants. En plus, nous avons eu du nouveau cette année. Le chapitre a introduit le prix du Travailleur Social/Travailleuse sociale de l'année, qui fut décerné à Ghislain Poirier. Ce dernier fut reconnu pour son dévouement et la promotion de la profession du travail social dans notre communauté.

Voici l'exécutif qui fut élue pour l'année 2013-2014 :

Nadine Landers-Soucy – Présidente  
Allain Thériault – Vice-président

Annouk McGraw – Secrétaire  
Danny DeChamplain – Trésorier  
Carole Poitras – Directrice  
Karine Gallant - Conseillère

Finally, je tiens à remercier les membres du comité exécutif pour leur dévouement à la promotion de notre belle profession. J'invite aussi tous les membres lors de nos diverses activités pendant la prochaine année.

Respectueusement soumis  
et au plaisir de se revoir bientôt,

Carole Poitras, T.S.I.

## CHAPITRE DE SAINT JOHN

Le conseil du chapitre de Saint John termine la première année de son mandat actuel. Peu après la fin de l'année d'inscription 2011-2012, le comité de l'éducation de notre chapitre a commencé la planification d'une activité de grande envergure pour la Semaine du service social 2013. Eileen Gauthier a présidé le comité et Tensie Kierstead, Sharon Fowler et Debbie Nichol, ainsi que les membres du conseil, ont fait partie du comité. Nous avons organisé un déjeuner le 21 mars 2013 auquel plus de 80 membres du chapitre ont assisté, suivi d'une séance d'information pendant l'après-midi avec le conférencier Brian Carty, professeur de la St. Thomas University. M. Carty a parlé des recherches qu'il fait en vue

de son thèse de doctorat intitulé *An Institutional ethnography of the work experiences of recent Bachelor of Social Work (BSW) graduates in applying critical social work praxis in their workplaces*. Les observations ont été très positives, et notre comité de l'éducation organise d'autres activités.

J'ai eu l'honneur d'assister le 16 novembre 2012 à la cérémonie de remise de prix pour le travailleur social immatriculé Greg Zed, qui a été intronisé au Order of Master Builders du Boys and Girls Club of Saint John Inc. Greg a donné un discours très émouvant sur sa profession et l'importance d'appartenir à l'association professionnelle. Félicitations, Greg!

Sue Beaman, travailleuse sociale immatriculée, a représenté notre profession à un salon de l'emploi local à la fin avril 2013. Nous espérons qu'elle a inspiré de nombreux jeunes à songer à poursuivre une carrière dans le domaine du travail social!

Respectueusement soumis,

Clara Tarjan, Présidente et  
Directrice de Chapitre  
Ian Rice, Vice-président  
Patti Scott, Secrétaire  
Jessica MacPhee, Trésorière



## CHAPITRE DE SUSSEX

Le chapitre de Sussex est très actif, et un grand nombre de membres assistent aux réunions mensuelles. L'année a été chargée pour le chapitre. Des élections ont eu lieu en novembre, et le conseil est composé des personnes suivantes : Connie Folkins, Présidente ; Tammy Stewart, Vice-présidente ; Pam Cole, Trésorière ; Crystal Parlee, Secrétaire. Le chapitre organise deux collectes annuelles d'articles dont l'Armée du Salut de Sussex a besoin. Le chapitre a organisé en décembre une collecte de pyjama, de pantoufles, de tuques, de mitaines, de gants et de foulards pour les enfants et adolescents. En avril, nous avons tenu une collecte de chaussures pour enfants/ados. Les deux collectes ont été un grand succès, grâce à l'appui du personnel de la santé publique et de la santé mentale, des membres du chapitre et de la collectivité de Sussex.

Le chapitre a amorcé cette année, à Sussex et dans les collectivités avoisinantes, une initiative d'action sociale visant la sensibilisation à la violence familiale. Divers comités ont été constitués afin de planifier des activités axées sur cette question importante, qui touche tous les niveaux de notre société. Le chapitre

a établi un partenariat avec le comité de Sussex visant la prévention de la violence familiale pour souligner, le 8 mars, la Journée internationale de la femme avec une soirée de divertissement au Sussex Resto Bar. L'activité a été très courue, et l'argent qui a été ramassé a été consacré aux programmes de soutien familial dans la région. Le chapitre a tenu en mars 2013 un concours médiatique qui a permis aux élèves des écoles intermédiaires et secondaires de présenter une affiche, un dessin, un collage, un poème ou une chanson ayant pour sujet la nature des relations saines. Des prix ont été décernés. Le comité continuera à planifier diverses activités au cours de l'année sur le même thème.

En mars 2014, le chapitre termina son travail soulignant le thème de la violence en organisant plusieurs activités. Plusieurs silhouettes du projet Une Témoin silencieuse de la Fondation Muriel McQueen Fergusson seront exposées à divers endroits à Sussex au cours du mois. Un atelier sera offert aux professionnels, ainsi qu'une séance d'information à l'intention du public. Les activités se termineront par une

veille à la chandelle.

En juin de chaque année, le chapitre offre une bourse de 250 \$ à une personne qui reçoit son diplôme de l'école secondaire et qui commence un programme postsecondaire dans une profession d'aide ou un domaine connexe. Le chapitre s'arrange quand même pour se divertir. Le comité des célébrations fait en sorte que le chapitre souligne la Semaine du travail social au moyen d'activités qui visent à célébrer la profession et les autres. La semaine est marquée par des rires et de la bonne bouffe. Sussex est connu pour ses déjeuners et ses dîners « potluck ».

Le chapitre tient à remercier sincèrement Wendy Matthews qui a été directrice du chapitre au cours des quatre dernières années. Bon travail Wendy! Le succès du chapitre est attribuable au dévouement de ses membres et du conseil local et à l'appui de la collectivité. Nous nous réjouissons à la perspective d'une année encore meilleure!

Soumis par la Secrétaire Crystal Parlee, T.S.I. au nom du chapitre

## CHAPITRE DE MIRAMICHI

J'ai le plaisir de présenter mon rapport annuel à titre de Présidente nouvellement élue du chapitre de Miramichi pour l'année 2013. L'année 2012 a connu un début lent, mais nous avons organisé une séance d'accueil pour célébrer les fêtes à la HOPE House, qui abrite le nouveau programme de traitement de jour des dépendances et de la santé mentale. Nous avons eu l'occasion de visiter les installations et de nous renseigner sur les services offerts à la clientèle. Un certain nombre de membres ont assisté à l'activité de soir pendant laquelle nous avons dîné et avons beaucoup ri. Nous avons participé à un tirage au sort, où le gagnant a pu choisir l'oeuvre de bienfaisance à laquelle le prix de 100 \$ serait donné. J'ai été l'heureuse

gagnante et j'ai donné le prix de 100 \$ à la Miramichi Youth House pour les jeunes sans-abri.

Les membres du chapitre local de l'ATSNB ont été invités à assister à l'activité annuelle LINK for LIFE, qui a été organisée en février, pendant le mois de la prévention du suicide, par le comité communautaire de prévention du suicide de Miramichi. L'activité vise les familles de survivants. Un certain nombre de travailleuses sociales et de travailleurs sociaux de la collectivité ont participé à l'appui de l'activité. La travailleuse sociale Paula Foley a fourni l'élément musical du rituel de guérison. Un certain nombre de membres locaux de l'ATSNB font partie du comité

communautaire de prévention du suicide de Miramichi et ils font preuve de compassion et contribuent de leur expertise à cette cause très importante.

Afin de souligner la Semaine nationale du travail social, mes collègues Debbie Comeau et Karla Parks-Lissok et moi avons organisé une activité intitulée Dialogue over Dessert au nom du chapitre local. Nous avons présenté un dialogue bilingue sur le thème national du travail social de cette année, *Les travailleurs sociaux à la défense des programmes sociaux pour un Canada plus fort*. L'interprétation a été assurée et une copie bilingue de la présentation a été donnée à chaque membre local de l'ATSNB qui a assisté à la présentation

## CHAPITRE DE MIRAMICHI (CONT)

et a été envoyée par courriel aux autres membres. La présentation portait surtout sur les questions de l'exercice de la profession du travail social au sein de la collectivité et de la défense des droits. L'activité a eu lieu au restaurant Goodie Shop, et des desserts délicieux, du café et du thé ont été servis. De nombreuses personnes ont assisté à la soirée et nous avons reçu un apport très positif au sujet de la présentation. Un autre tirage au sort d'un prix de 100 \$ pour l'oeuvre de bienfaisance du choix a été tenu, ainsi qu'un tirage pour d'autres prix pour les autosoins, tels que l'abonnement mensuel à un centre d'entraînement et des chèques-cadeaux pour une station-santé.

Je suis fière de signaler que nous avons constitué un nouveau comité dynamique composé d'anciens et de nouveaux membres. Pendant quelques années, le chapitre de Miramichi n'a pas eu un conseil complet, et j'aimerais remercier sincèrement les personnes qui ont gentiment accepté de remplir les postes. Pendant une réunion tenue le 16 mai 2013 à laquelle ont assisté 13 membres, les personnes suivantes ont été élues au conseil : Michele Bushey, présidente ; Linda Mazerolle, vice-présidente ; Karla Parks-Lissok, secrétaire ; Sara Cyr-Lamontagne, trésorière ; Danielle Gallant ; Suzanne Cormier ; Noella McMillan, directrice du chapitre.

Grâce au regain d'énergie, nous avons l'intention de tenir des réunions trimestrielles au cours de l'année. Nous discutons de quelques projets visant à rendre notre chapitre plus visible dans la collectivité. Nous prévoyons la création d'une grande bannière et l'élaboration d'un logo local qui reflétera bien la culture unique de notre chapitre de Miramichi. En tant qu'association locale, nos perspectives sont grandes... que le travail commence!

Respectueusement soumis,

Michele Bushey, M.T.S., T.S.I.  
Présidente du chapitre de Miramichi

## CHAPITRE DE WOODSTOCK

C'est avec grand plaisir que la Vice-présidente, Mary Luskey, et moi sommes jointes au conseil du chapitre en janvier 2013. Même si le chapitre de Woodstock a passé une année tranquille, nous avons une équipe enthousiaste et dévouée de travailleuses sociales et de travailleurs sociaux qui aident les plus vulnérables, les familles, les groupes et les collectivités à améliorer leur mieux-être.

Au cours de l'année, nous avons tenu plusieurs réunions du chapitre. Les réunions nous ont permis de partager de l'information et de nous tenir au courant de ce qui se passe dans la collectivité et au sein de notre profession. Nous remercions Sarah

MacDonald, Directrice du chapitre, qui a représenté notre chapitre à des réunions annuelles et locales en raison de postes vacants au sein du chapitre. Sarah a fait preuve de leadership exceptionnel et de dévouement à notre profession en veillant à ce que notre chapitre soit bien représenté.

Le chapitre a organisé des activités à Noël et pendant la Semaine du travail social qui ont été bien accueillies. L'activité que nous avons tenue pendant la Semaine du travail social nous a donné l'occasion non seulement de souligner le thème *Défendre les programmes sociaux pour un Canada plus fort*, mais aussi de célébrer le dévouement altruiste des travailleuses et travailleurs sociaux.

J'invite les membres à nous faire part de leurs observations et de leurs suggestions quant aux activités que nous pourrions réaliser en tant que chapitre au cours de l'année qui vient. Le conseil cherche à faire participer les membres du chapitre à une séance de remue-méninges en vue d'assurer une augmentation de revenus qui nous permettrait d'améliorer les possibilités de formation et de renforcer les liens communautaires.

Respectueusement soumis,

Andrea Reid, T.S.I.  
Présidente du chapitre



# CONSEIL D'ADMINISTRATION 2012 - 2013

## EXÉCUTIF

*Présidente* : Barbara Whitenect

*Vice-présidente* : Merri-Lee Hanson

*Secrétaire* : Sarah MacDonald

*Trésorier* : Ian Rice

## MEMBRES

*Chapitre de Fredericton* : Wendi Nixon

*Chapitre de Saint Jean* : Clara Tarjan

*Chapitre de Woodstock*: Sarah MacDonald

*Chapitre de Charlotte* : Vacant

*Chapitre de Sussex* : Wendy Matthews

*Chapitre de Moncton* : Vacant

*Chapitre de Miramichi* : Vacant

*Chapitre de Restigouche* : Albert Gauvin

*Chapitre d'Edmundston/Grand-Sault* : Monique Dubé-Michaud

*Chapitre de Chaleur* : Carole Poitras

*Chapitre de la Péninsule Acadienne* : Théo Saulnier

*Membre nommé* : Vacant

*Directrice à l'ACTS* : Karine Levesque

*Représentante des premières nations* : Vacant

## PERSONNEL DE L'ATSNB

*Directeur général* : Miguel LeBlanc

*Registraire* : Annie Rickett

*Consultante en travail social* : Martine Paquet

*Assistante administrative* : Denise St-Laurent

## COMITÉS DE L'ATSNB

*Examens* : Monique Dubé-Michaud

*Plaintes*: Merri-Lee Hanson

*Discipline* : Claude Savoie

*Éducation* : Wendy Matthews

*Pratique, de la déontologie et des normes professionnelles* : Rachel Mills

*Action Sociale* : Gary Sacobie

*Règlements administratifs* : Albert Gauvin

